

Les états financiers consolidés du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les nombreux montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers ont été dressés suivant les conventions conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers consolidés.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir la certitude que les opérations sont autorisées, que l'actif du régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un code déontologique, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons. Les contrôles internes sont évalués et révisés au moyen de programmes approfondis de vérification interne, lesquels sont soigneusement examinés par les vérificateurs externes.

La responsabilité des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, secondé par le comité de vérification et d'actuariat. Celui-ci se compose de cinq administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel de l'administrateur du régime. De plus, le comité examine les recommandations que font les vérificateurs internes et externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs internes et externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce comité révisé les états financiers consolidés et les recommande à l'approbation du conseil d'administration.

Les vérificateurs externes du régime, Deloitte & Touche, s.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues au Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les vérificateurs externes ont libre accès au comité de vérification et d'actuariat pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,



CLAUDE LAMOUREUX

LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES,



ANDREW JONES

LE 14 FÉVRIER 2001

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS À L'ADMINISTRATEUR

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations, et des prestations constituées et de l'excédent du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au 31 décembre 2000 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations constituées et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à l'administrateur du régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers consolidés. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'actif net disponible pour le service des prestations, et les prestations constituées et l'excédent du régime au 31 décembre 2000 et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations constituées et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS

TORONTO, CANADA

LE 14 FÉVRIER 2001

Le cabinet William M. Mercer Limitée a été retenu par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Conseil) pour effectuer une évaluation actuarielle de l'actif et des obligations du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le régime) au 31 décembre 2000 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime, pour l'inclure dans les états financiers consolidés du régime. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons examiné les récents résultats du régime en ce qui a trait aux hypothèses non économiques et présenté nos conclusions au Conseil.

L'évaluation du passif actuariel du régime a été fondée sur ce qui suit :

- les données sur la participation au 31 décembre 1999 fournies par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ;
- les méthodes prescrites par l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux états financiers des régimes de retraite ;
- les taux d'intérêt réels et nominaux des obligations du Canada à long terme à la fin de 2000;
- les hypothèses sur les événements à venir (par exemple, taux d'inflation futurs et taux de départ à la retraite futurs) qui nous ont été transmises à titre de meilleure estimation de ces événements, faites par le Conseil ;
- les renseignements fournis par le ministère du Travail de l'Ontario et les rapports publiés au sujet des salaires négociés pour les années scolaires 1999-2000 et 2000-2001 ;
- une estimation de l'augmentation de la grille salariale pour l'année scolaire 2000-2001 en fonction des renseignements décrits ci-dessus et des renseignements fournis par les partenaires.

L'objectif des états financiers consolidés est de présenter fidèlement la situation financière du régime au 31 décembre 2000 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime. La situation financière présentée dans ces états est différente de celle produite pour l'évaluation réglementaire (c'est-à-dire, l'évaluation actuarielle requise en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et la *Loi sur les régimes de retraite* [Ontario]), qui utilise des méthodes actuarielles prescrites en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et des hypothèses conservatrices relativement aux événements à venir afin d'établir un niveau prudent de cotisations futures.

Bien que les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer le passif actuariel du régime porté aux états financiers consolidés représentent la meilleure estimation des événements à venir, faite par le Conseil, et bien que, à notre avis, ces hypothèses soient raisonnables, les résultats futurs du régime seront inévitablement différents, voire considérablement différents, par rapport aux hypothèses actuarielles. Tout écart entre les hypothèses actuarielles et les résultats futurs se traduira par des gains ou des pertes dans les évaluations ultérieures et aura alors une incidence sur la situation financière du régime et sur les cotisations requises pour la capitalisation du régime.

Selon certains tests de vraisemblance et de cohérence des données que nous avons faits, nous sommes d'avis que les données sont suffisantes et fiables pour l'application de l'évaluation. À notre avis, les méthodes d'évaluation utilisées et les hypothèses sont, dans leur ensemble, appropriées pour l'application de l'évaluation. Notre opinion a été formulée et notre évaluation effectuée conformément aux principes actuariels reconnus.



LESTER J. WONG, F.I.C.A.



MALCOLM P. HAMILTON, F.I.C.A.

LE 14 FÉVRIER 2001

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
ET DES PRESTATIONS CONSTITUÉES ET DE L'EXCÉDENT**

AU 31 DÉCEMBRE 2000

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
		retraité (note 2)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Actif		
Placements (note 3)	85 117 \$	73 872 \$
Somme à recevoir de la Province d'Ontario (note 4)	1 251	1 252
Somme à recevoir des courtiers	37	210
Encaisse	40	42
Immobilisations	8	8
	86 453	75 384
Passif		
Passif lié aux placements (note 3a)	13 074	6 780
Somme à verser aux courtiers	166	230
Créditeurs et charges à payer	92	71
	13 332	7 081
Actif net disponible pour le service des prestations	73 121	68 303
Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 1e)	(4 341)	(8 316)
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	68 780 \$	59 987 \$
PRESTATIONS CONSTITUÉES ET EXCÉDENT		
Prestations constituées (note 5)	58 556 \$	52 105 \$
Excédent	10 224	7 882
Prestations constituées et excédent	68 780 \$	59 987 \$

AU NOM DU CONSEIL

LE PRÉSIDENT



MEMBRE DU CONSEIL



ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE

POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	68 303 \$	59 171 \$
Placements		
Revenu de placement (note 7)	6 211	10 121
Frais de placement (note 12a)	(100)	(91)
Revenu de placement, montant net	6 111	10 030
Services aux participants		
Cotisations (note 10)	1 281	1 413
Prestations (note 11)	(2 541)	(2 278)
Frais liés aux services aux participants (note 12b)	(33)	(33)
Services aux participants, montant net	(1 293)	(898)
Augmentation de l'actif net	4 818	9 132
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	73 121 \$	68 303 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
		retraité (note 2)
Prestations constituées au début de l'exercice	52 105 \$	49 626 \$
Augmentation des prestations constituées		
Intérêts sur les prestations constituées	3 478	3 493
Prestations constituées	1 359	1 301
Modification des hypothèses actuarielles (note 5a)	3 893	766
	8 730	5 560
Diminution des prestations constituées		
Prestations versées (note 11)	2 541	2 278
(Pertes) gains actuariels (note 5b)	(262)	803
	2 279	3 081
Augmentation nette des prestations constituées	6 451	2 479
Prestations constituées à la fin de l'exercice	58 556 \$	52 105 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
		retraité (note 2)
Excédent au début de l'exercice	7 882 \$	4 381 \$
Augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	4 818	9 132
Évolution de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 1e)	3 975	(3 152)
Augmentation de la valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	8 793	5 980
Augmentation nette des prestations constituées	(6 451)	(2 479)
Excédent à la fin de l'exercice	10 224 \$	7 882 \$

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000

DESCRIPTION DU RÉGIME

La description suivante du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le régime) n'est qu'un résumé. Pour obtenir plus de renseignements, il faut se reporter à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, telle qu'elle a été modifiée.

a) Généralités Le régime est régi par la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*. Le régime est un régime de retraite contributif à prestations déterminées, dont répondent conjointement les partenaires, soit la Province d'Ontario (la Province) et les participants du régime représentés par la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (la FEO). Les modalités du régime sont présentées dans l'entente des partenaires.

Le régime est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario et agréé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en tant que régime de retraite agréé non assujéti à l'impôt sous le numéro 0345785.

Le régime et les placements sont gérés par le conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le conseil). En vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, le conseil constitue une société sans capital-actions non assujéti à la *Loi sur les corporations* (Ontario).

b) Capitalisation Les prestations aux termes du régime sont capitalisées par voie de cotisations et de revenus de placement. Les cotisations sont versées par les participants actifs du régime et un montant correspondant est versé par la Province, ainsi que par des écoles privées et des organismes désignés. La valeur des prestations et des cotisations exigées est établie en fonction d'évaluations actuarielles périodiques (note 9).

c) Rentes de retraite Des rentes de retraite sont offertes d'après le nombre d'années de service décomptées, la moyenne des cinq meilleures années de salaire et l'âge du participant au moment du départ à la retraite. Un participant est admissible à une rente de retraite réduite à partir de l'âge de 55 ans. Une rente de retraite sans réduction peut être versée à 65 ans, ou à tout autre âge si le participant compte 35 années de service ou si la somme de son âge et de ses années de service reconnues équivaut à 90. Du 1^{er} juin 1998 au 31 décembre 2002, les participants peuvent prendre une retraite anticipée sans réduction de rente si la somme de leur âge et de leurs années de service reconnues équivaut à 85 au lieu de 90.

d) Rentes d'invalidité Des rentes d'invalidité sont offertes à tout âge aux participants atteints d'invalidité, sous réserve d'un minimum de 10 ans de service décomptés. Le type de rente est fonction du degré d'invalidité.

e) Prestations de décès Des prestations de décès sont offertes au décès d'un participant actif et pourraient l'être au décès d'un participant retraité. Les prestations peuvent être versées sous forme d'une rente de survivant ou d'une somme forfaitaire, ou des deux.

f) Indexation des prestations Les prestations de retraite sont rajustées annuellement en fonction de l'inflation à 100 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'un maximum de 8 % par année, tout excédent étant reporté.

g) Convention de retraite La convention de retraite (CR) a été créée en vertu d'une entente entre les partenaires comme un régime complémentaire destiné à fournir aux participants du régime des prestations qui, étant donné les restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ses règlements, ne peuvent leur être versées en vertu du régime de retraite agréé. Comme la CR constitue une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et les prestations de retraite constituées au titre de la CR ne figurent pas aux présents états financiers (note 13).

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats des activités du régime et ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les états financiers du régime comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

b) Placements et actifs et passifs liés aux placements

Juste valeur Les placements et les actifs et les passifs liés aux placements sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur étant le montant estimé de la contrepartie dont conviendraient deux parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance, agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

Lorsqu'ils sont disponibles, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou sur les prix fournis par les maisons de courtage. Lorsque ces données ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie en utilisant différents procédés, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les coefficients de capitalisation des bénéfices, des évaluations, les taux du marché pour des instruments similaires et d'autres modèles d'établissement des prix, le cas échéant.

Comptabilisation à la date d'opération Les achats et les ventes de placements et de contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

Revenu de placement Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs et les produits tirés des biens immobiliers sont constatés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de placement comprend également les gains et les pertes réalisés et non réalisés.

c) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant de ces opérations sont inclus dans le revenu de placement.

d) Prestations constituées

La valeur des prestations constituées et leurs variations au cours de l'exercice sont fondées sur une évaluation actuarielle effectuée par un cabinet d'actuaire indépendant. L'évaluation est faite au début de l'exercice et extrapolée jusqu'à la fin de l'exercice. L'évaluation est fondée sur la méthode de la répartition des prestations, au prorata des années de service, et sur les meilleures estimations de la direction, à la date de l'évaluation, quant aux hypothèses économiques et autres (note 5).

e) Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif

La valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations est établie en tenant compte des tendances du marché conformément aux hypothèses servant de base à l'évaluation des prestations constituées. L'ajustement représente la différence entre le rendement réel des placements en actions du régime (y compris dans l'immobilier et les marchandises) amorti sur cinq ans et le rendement établi selon les meilleures estimations de la direction. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur juste valeur conformément au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les prestations constituées du régime.

La variation par rapport à l'exercice précédent de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif est reflétée dans l'état de l'évolution de l'excédent.

f) Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers exige de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui influent principalement sur la valeur présentée des actifs et des passifs, sur les produits et les charges et sur les éléments d'information correspondants.

2. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE – PRESTATIONS CONSTITUÉES

Conformément à une nouvelle norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur les avantages sociaux futurs, le conseil a modifié la méthode utilisée pour établir les hypothèses les plus probables servant à l'évaluation des prestations constituées. Le conseil utilise maintenant un taux d'intérêt du marché pour actualiser les prestations constituées et déterminer la juste valeur du passif du régime. Au cours des exercices précédents, le conseil utilisait un taux qui reflétait les meilleures estimations de la direction quant au taux de rendement à long terme prévu de l'actif.

Cette nouvelle façon de déterminer le taux d'actualisation a également entraîné la modification de la méthode utilisée pour calculer l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif. Au cours des exercices précédents, l'ajustement représentait l'écart entre le rendement réel de l'ensemble des actifs du régime et les meilleures estimations de la direction quant à ce rendement, amorti sur cinq ans. La valeur actuarielle des actifs tient maintenant compte de la juste valeur des titres à revenu fixe, ce qui est conforme à l'évaluation à la juste valeur des passifs du régime. Pour les placements en actions du régime, l'ajustement de la valeur actuarielle des actifs correspond à l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et les meilleures estimations de la direction, amorti sur cinq ans.

La modification de convention comptable décrite ci-dessus a été appliquée rétroactivement dans les états financiers et a eu l'incidence suivante sur les chiffres de 1999 publiés antérieurement :

<i>(en millions de dollars)</i>	1999 Tel que publié	1999 Après retraitement
Actif net disponible pour le service des prestations	68 303 \$	68 303 \$
Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif	(7 264)	(8 316)
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	61 039 \$	59 987 \$
Prestations constituées au début	48 636 \$	49 626 \$
Variation au cours de l'exercice	3 469	2 479
Prestations constituées à la fin	52 105	52 105
Excédent au début de l'exercice	5 747	4 381
Augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	9 132	9 132
Variation de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 1e)	(2 476)	(3 152)
Augmentation de la valeur actuarielle de l'actif disponible pour le service des prestations	6 656	5 980
Augmentation nette des prestations constituées	(3 469)	(2 479)
Excédent à la fin de l'exercice	8 934	7 882
Prestations constituées et excédent	61 039 \$	59 987 \$

3. PLACEMENTS

Le régime investit directement ou par l'entremise d'instruments dérivés dans des placements à revenu fixe, dans des actions et dans des placements sensibles à l'inflation, conformément à sa politique de diversification de l'actif. Cette diversification vise à réduire la possibilité d'une baisse générale de l'excédent et à profiter au maximum des occasions de gains dans l'ensemble du portefeuille de placements.

a) Placements⁽¹⁾ avant répartition de l'effet des contrats sur instruments dérivés et des sommes à recevoir et charges relatives aux placements

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime, y compris les intérêts courus nets et les dividendes totalisant 388 M\$ (454 M\$ en 1999), avant la répartition de l'effet des contrats sur instruments dérivés et des sommes à recevoir et charges relatives aux placements, au 31 décembre :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000		1999	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu fixe				
Débetures	15 715 \$	12 205 \$	16 328 \$	12 991 \$
Obligations	13 218	12 696	13 303	13 198
Titres du marché monétaire	4 273	4 238	2 153	2 153
Autres placements ⁽²⁾	2 162	1 720	1 326	1 166
	35 368	30 859	33 110	29 508
Actions				
Cotées en bourse				
Canadiennes	13 487	9 618	17 125	11 195
Américaines	1 885	1 565	516	559
Autres que nord-américaines	6 415	5 455	8 149	5 591
Non cotées en bourse				
Canadiennes	1 110	856	464	446
Américaines	769	671	699	510
Autres que nord-américaines	1 196	1 188	984	852
	24 862	19 353	27 937	19 153
Placements sensibles à l'inflation				
Immobilier (note 6)	10 393	9 711	3 508	3 220
Titres à taux réel				
Canadiens	5 822	5 054	4 656	4 349
Américains	4 424	4 190	391	404
	20 639	18 955	8 555	7 973
	80 869	69 167	69 602	56 634
Sommes à recevoir relativement aux placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	1 948	1 946	992	990
Contrats sur instruments dérivés, montant net	2 300	493	3 278	409
	85 117	71 606	73 872	58 033
Charges relatives aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(3 578)	(3 572)	(2 883)	(2 879)
Titres vendus avant leur achat	(1 592)	(1 606)	(973)	(992)
Immobilier (note 6)	(4 192)	(4 002)	(693)	(710)
Contrats sur instruments dérivés, montant net	(3 712)	(1 199)	(2 231)	(2 294)
Placements, montant net (note 3c)	72 043 \$	61 227 \$	67 092 \$	51 158 \$

(1) Pour plus de détails, voir le tableau des placements d'une valeur supérieure à 50 M\$ présenté à la page 45.

(2) Constitués de fonds de couverture, de comptes de contrats à terme normalisés gérés et de programmes de fonds de fonds

b) Contrats sur instruments dérivés

Les contrats sur instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est établie en fonction de l'actif, des indices, des taux d'intérêt et des taux monétaires sous-jacents. Les contrats sur instruments dérivés sont transigés hors bourse ou sur des bourses. Le régime utilise des instruments dérivés pour gérer la composition de son actif, de même que son exposition aux taux d'intérêt, aux devises et au crédit. Les instruments dérivés sont également utilisés aux fins de négociation conformément aux objectifs de placement du régime.

Le rendement et la juste valeur des contrats sur instruments dérivés sont déterminés en fonction du montant nominal de référence des contrats.

Le tableau suivant présente un résumé des contrats sur instruments dérivés détenus par le régime au 31 décembre :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000		1999	
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Montant nominal de référence	Juste valeur
Conversion d'actif				
Swaps de taux d'intérêt	6 353 \$	(933) \$	6 091 \$	(763) \$
Swaps sur actions et marchandises	17 436	(215)	13 719	3 257
		(1 148)		2 494
Gestion des taux d'intérêt				
Swaps de taux intérêt	1 330	4	1 104	1
Contrats à terme normalisés	6 962	(1)	4 238	(1)
Options cotées en bourse				
achetées	2 509	5	3 041	4
vendues	2 644	(4)	3 771	(4)
Options négociées hors cote				
achetées	40	1	97	3
vendues	100	(1)	169	(4)
		4		(1)
Gestion des devises				
Swaps de devises	499	(10)	553	10
Contrats à terme de gré à gré	13 347	24	13 567	343
Contrats à terme normalisés	708	1	—	—
		15		353
Opérations de négociation				
Swaps de taux d'intérêt	2 427	(7)	2 836	28
Swaps liés à la volatilité	967	34	66	1
Contrats à terme normalisés	18 484	(17)	13 715	(161)
Contrats à terme de gré à gré	5 899	175	3 791	53
Options cotées en bourse				
achetées	454	14	313	22
vendues	816	(5)	441	(32)
Options négociées hors cote				
achetées	1 964	38	2 062	43
vendues	1 153	(22)	1 042	(19)
		210		(65)
		(919)		2 781
Moins : fonds reçus en garantie au titre des contrats dérivés, montant net		(493)		(1 734)
Juste valeur nette des contrats sur instruments dérivés		(1 412) \$		1 047 \$

La juste valeur nette des contrats sur instruments dérivés au 31 décembre présentée à la page 33 se compose comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Sommes à recevoir relativement aux contrats sur instruments dérivés	2 562 \$	4 755 \$
Somme donnée en garantie au titre des contrats sur instruments dérivés	428	324
Somme donnée en garantie au titre des contrats sur instruments dérivés	(3 481)	(1 974)
Somme reçue en garantie au titre des contrats sur instruments dérivés	(921)	(2 058)
	(1 412) \$	1 047 \$

Des titres d'une juste valeur de 320 M\$ (246 M\$ en 1999) ont été déposés auprès de diverses institutions financières à titre de marge en vue d'effectuer des opérations sur instruments dérivés.

Les contrats sur instruments dérivés présentés à la page 33 viennent à échéance au cours de la prochaine année, sauf les contrats suivants dont la durée moyenne pondérée (en années) s'établit comme suit :

	2000		1999	
	Montant nominal de référence <i>(en millions de dollars)</i>	Durée moyenne pondérée <i>(en années)</i>	Montant nominal de référence <i>(en millions de dollars)</i>	Durée moyenne pondérée <i>(en années)</i>
Conversion d'actif				
Swaps de taux d'intérêt	6 119 \$	8,4	5 487 \$	6,6
Swaps sur actions et sur marchandises	2 468	1,4	5 155	1,6
Gestion des taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	1 004	8,2	993	4,4
Options négociées hors cote	140	1,9	—	—
Gestion des devises				
Swaps de devises	493	5,7	553	7,1
Contrats à terme de gré à gré	182	1,5	57	2,2
Opérations de négociation				
Swaps de taux d'intérêt	2 155	5,1	2 536	5,1
Swaps liés à la volatilité	221	3,2	66	3,1
Options négociées hors cote	83	1,6	102	2,1
Contrats à terme de gré à gré	23	1,4	—	—

c) Composition des placements

Le régime a établi une politique à long terme en vertu de laquelle l'actif doit être composé d'environ 60 % d'actions, 18 % de titres à revenu fixe et de 22 % de titres sensibles à l'inflation.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime après répartition de l'effet des contrats dérivés ainsi que des sommes à recevoir et des charges relatives aux placements au 31 décembre :

	2000		1999	
	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif en pourcentage	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif en pourcentage
Titres à revenu fixe				
Obligations	10 771 \$	15 %	14 926 \$	22 %
Titres du marché monétaire et équivalents	2 548	3	2 378	4
	13 319	18	17 304	26
Actions				
Canadiennes	17 739	25	19 885	30
Américaines	10 119	14	8 191	12
Autres que nord-américaines	13 022	18	13 568	20
	40 880	57	41 644	62
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	2 098	3	1 090	2
Immobilier (note 6)	6 201	9	2 815	4
Titres à taux réel	9 545	13	4 239	6
	17 844	25	8 144	12
Total des placements, montant net	72 043 \$	100 %	67 092 \$	100 %

d) Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et des marchés boursiers influent sur l'actif du régime. Les obligations au titre du régime sont exposées aux taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Le risque principal auquel le régime est exposé est la baisse du taux de rendement réel sur une longue période qui pourrait entraîner la hausse des taux de cotisations nécessaires pour satisfaire aux obligations au titre du régime. Au 31 décembre 2000, en presumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, une diminution de 1 % des taux réels hypothétiques de rendement à long terme entraînerait une augmentation d'environ 13 % des obligations au titre du régime (16 % en 1999).

En tenant compte des contrats sur instruments dérivés ainsi que des sommes à recevoir et des charges relatives aux placements dont fait état la note 3b), une augmentation de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de 6,6 % des titres à revenu fixe (7,7 % en 1999).

e) Risque de crédit

Au 31 décembre 2000, la plus importante concentration de risque de crédit du régime est auprès du gouvernement du Canada et de la Province d'Ontario. Cette concentration découle principalement du fait que le régime détient 14,5 G\$ de titres émis par le gouvernement du Canada et 15,7 G\$ de débentures non négociables émises par le gouvernement de l'Ontario, de même que d'une somme à recevoir de 1,3 G\$ de la Province d'Ontario et des versements futurs de capitalisation du régime qui seront effectués par cette province.

Le régime limite le risque de crédit relatif aux contrats sur instruments dérivés en traitant avec des parties dont la cote de crédit est d'au moins A, grâce à un processus de contrôle interne des limites de crédit et à des techniques de réduction du risque de crédit, comme un accord général de compensation et, le cas échéant, l'obtention de garanties.

f) Risque de change

Le risque de change provient des avoirs du régime libellés en devises et des contrats sur instruments dérivés connexes.

Le régime utilise un programme de superposition des devises pour couvrir l'actif placé en actions américaines et autres que nord-américaines selon sa politique de composition de l'actif. Le régime effectue également des opérations sur devises dans le but d'augmenter les rendements. Au 31 décembre, la position de change nette du régime en dollars canadiens, en tenant compte de la couverture connexe, s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000		1999
	Position de change	Couverture de change nette	Position de change nette
Dollars américains	12 021 \$	5 389 \$	6 632 \$
Euros	5 920	2 528	3 392
Livres sterling	3 370	1 405	1 965
Francs suisses	1 561	483	1 078
Yens	2 489	1 774	715
Autres	2 165	187	1 978
	27 526 \$	11 766 \$	15 760 \$

g) Prêt de titres

Le régime prête des titres afin de générer des produits supplémentaires ou pour soutenir d'autres stratégies de placement. Au 31 décembre 2000, les placements du régime comprenaient des titres ayant été prêtés d'une juste valeur de 3 402 M\$ (3 280 M\$ en 1999). La juste valeur des garanties reçues relativement à ces prêts s'établissait à 3 590 M\$ (3 444 M\$ en 1999).

4. SOMME À RECEVOIR DE LA PROVINCE D'ONTARIO

La somme à recevoir de la Province d'Ontario comprend les cotisations d'équivalence requises et les intérêts connexes.

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Cotisations à recevoir	1 194 \$	1 194 \$
Intérêts courus à recevoir	57	58
	1 251 \$	1 252 \$

La somme à recevoir de la Province d'Ontario sera versée comme suit : 636 M\$ en 2001 et 615 M\$ en 2002.

5. PRESTATIONS CONSTITUÉES

a) Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées, soit 58,6 G\$ (52,1 G\$ en 1999) reflètent les meilleures estimations de la direction quant à la conjoncture économique future et tiennent compte d'hypothèses économiques et autres. Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont trait notamment à la mortalité, aux taux de sortie et aux taux de retraite. Les principales hypothèses économiques portent entre autres sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Tel qu'il est décrit à la note 2, le taux d'actualisation correspond dorénavant au taux du marché, à la date d'évaluation, des titres de créances ayant des caractéristiques similaires au passif du régime. Le taux d'inflation correspond à l'écart entre le rendement des obligations nominales à long terme et celui des obligations à rendement réel émises par le gouvernement fédéral. Le taux d'augmentation des salaires tient compte de l'hypothèse portant sur le taux d'inflation et de l'augmentation à long terme prévue des salaires réels. Les principales hypothèses économiques au 31 décembre se résument comme suit :

	2000	1999
Taux d'actualisation	6,25 %	6,75 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,20 %	2,25 %

Les principales hypothèses économiques ont été modifiées à la suite de changements sur les marchés des capitaux en 2000. Ces modifications ont entraîné une augmentation nette de 3 297 M\$ de la valeur des prestations constituées. En outre, les taux hypothétiques de mortalité postérieure à la retraite ont été modifiés afin de refléter plus adéquatement les résultats techniques du régime. Cette modification a entraîné une augmentation supplémentaire de 596 M\$ de la valeur des prestations constituées. En 1999, une révision des hypothèses actuarielles a entraîné une augmentation nette de 766 M\$ de la valeur des prestations constituées.

b) Gains et pertes actuariels

Une perte actuarielle de 262 M\$ (gain de 803 M\$ en 1999), découlant des écarts entre la méthode et les hypothèses actuarielles et les résultats réels, a trait principalement à l'augmentation des salaires des participants et aux taux d'inflation de l'exercice courant.

6. PLACEMENTS IMMOBILIERS

a) Acquisition de Cadillac Fairview Corporation (« CFC »)

Le 17 mars 2000, en vertu d'un plan d'arrangement, le régime a acquis la tranche de 78,2 % des actions ordinaires de CFC, une société d'exploitation de biens immobiliers commerciaux entièrement intégrée, qu'il ne détenait pas, ainsi que 100 M\$ de débentures convertibles émises par CFC pour une contrepartie totale de 2 355 M\$.

La juste valeur de l'actif net acquis de CFC se résume comme suit :

(en millions de dollars)

Biens immobiliers	5 730 \$
Autres actifs	403
	<u>6 133</u>
Dette liée aux biens immobiliers	(2 892)
Autres passifs	(324)
Actif net de CFC	<u>2 917</u>
Moins : participation dans CFC déjà détenue	(562)
Contrepartie totale	<u>2 355 \$</u>

b) Placements immobiliers

Les placements immobiliers du régime, lesquels sont composés de placements liés à l'immobilier détenus ou gérés pour le compte du régime par La Corporation Cadillac Fairview Limitée, s'établissent comme suit au 31 décembre :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000		1999	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actif				
Biens immobiliers	9 635 \$	8 901 \$	2 454 \$	2 411 \$
Placements	526	577	485	498
Autres actifs	232	233	7	7
Participation dans CFC	—	—	562	304
Total de l'actif	10 393	9 711	3 508	3 220
Passif				
Dette liée aux biens immobiliers	3 833	3 694	693	710
Autres passifs	359	308	—	—
Total du passif	4 192	4 002	693	710
Placements immobiliers, montant net	6 201 \$	5 709 \$	2 815 \$	2 510 \$

c) Produits tirés des biens immobiliers⁽¹⁾

Les produits tirés des biens immobiliers pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Produits		
Location	1 140 \$	263 \$
Placements	41	24
	1 181	287
Charges		
Exploitation des immeubles	447	101
Intérêts débiteurs	242	41
Frais de gestion	42	7
Autres	23	—
	754	149
Produits d'exploitation	427	138
Gain (perte) réalisé(e)	14	(16)
Gain non réalisé	187	190
Bénéfice net	628 \$	312 \$

(1) Les produits d'exploitation, à la juste valeur, n'incluent pas la charge au titre de l'amortissement.

7. REVENU DE PLACEMENT

a) Revenu de placement avant répartition de l'effet des contrats sur instruments dérivés
Le revenu de placement, avant la répartition de l'effet des contrats sur instruments dérivés et avant la répartition des gains et des pertes nets réalisés et non réalisés, de l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Intérêts créditeurs fixes		
Débiteures (déduction faite des intérêts sur swaps totalisant 1 039 M\$; 753 M\$ en 1999)	386 \$	762 \$
Titres du marché monétaire	197	104
Obligations	720	633
	1 303	1 499
Dividendes		
Actions canadiennes	222	271
Actions américaines	13	13
Actions autres que nord-américaines	234	241
	469	525
Placements sensibles à l'inflation		
Produits d'exploitation des biens immobiliers (note 6c)	427	138
Intérêts créditeurs sur les titres à taux réel		
Canadiens	189	152
Américains	92	14
	708	304
	2 480	2 328
Gain net sur placements⁽¹⁾	3 731	7 793
	6 211 \$	10 121 \$

(1) Y compris les gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de (4 145) M\$ (1 075 M\$ en 1999).

b) Revenu de placement

Le revenu de placement par catégorie d'actif, après la répartition de l'effet des contrats sur instruments dérivés et des gains nets, y compris la perte de change de 71 M\$ (gain de 1 106 M\$ en 1999), pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Titres à revenu fixe	1 689 \$	(347)\$
Actions canadiennes	2 523	4 475
Actions américaines	316	1 559
Actions autres que nord-américaines	(694)	3 697
Placements sensibles à l'inflation	2 377	737
	6 211 \$	10 121 \$

8. RENDEMENT DES PLACEMENTS ET RENDEMENTS DE RÉFÉRENCE CONNEXES

Le rendement des placements et les rendements de référence connexes par catégorie d'actif pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établissent comme suit :

	2000		1999	
	Rendement des placements	Rendement de référence	Rendement des placements	Rendement de référence
Titres à revenu fixe	15,6 %	13,7 %	2,0 %	2,8 %
Actions canadiennes	13,5	7,4	30,4	32,0
Actions américaines	(4,1)	(5,5)	12,7	14,1
Actions autres que nord- américaines	(8,5)	(13,5)	27,7	21,6
Placements sensibles à l'inflation	19,9	18,0	12,0	9,8
Rendement global	9,3 %	5,3 %	17,4 %	17,6 %

Le rendement des placements a été calculé conformément aux méthodes reconnues par l'Association for Investment Management and Research et par l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite.

Le régime sélectionne des rendements qui seront utilisés pour évaluer l'efficacité du processus de gestion. Le rendement de chaque catégorie d'actif est comparé à un rendement de référence qui reflète les résultats des marchés sur lesquels investissent les gestionnaires, à l'exception des placements sensibles à l'inflation qui sont comparés à un rendement de référence lié à l'inflation.

Le rendement global du régime est comparé à un rendement de référence composé exprimé en dollars canadiens obtenu en regroupant les rendements de référence exprimés en dollars canadiens de toutes les catégories d'actif, tout en tenant compte de la pondération prévue dans la politique de composition de l'actif du régime. Le rendement global du régime tient compte des décisions stratégiques du régime en matière de répartition de l'actif.

9. POLITIQUE DE CAPITALISATION

Les évaluations actuarielles réglementaires sont préparées périodiquement conformément à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* afin de déterminer les modalités de capitalisation du régime. Les participants actifs sont présentement tenus de cotiser à raison de 7,3 % de la tranche de leur salaire couverte par le Régime de pensions du Canada, et de 8,9 % de l'excédent sur cette tranche. La Province et les autres employeurs versent des cotisations d'équivalence globale.

Les méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour établir les engagements de retraite réglementaires diffèrent de celles qui servent au calcul des montants présentés dans les états financiers. Les évaluations réglementaires sont de nature plus prudente que celles qui sont utilisées pour les états financiers (note 5), et elles tiennent compte également des prestations à acquérir et des cotisations à verser après la date de l'évaluation.

L'évaluation réglementaire initiale du régime, préparée par le cabinet William M. Mercer Limitée au 1^{er} janvier 1990, a révélé un déficit actuariel de 7,8 G\$, soit l'excédent des engagements du régime sur son actif. Ce déficit actuariel est la responsabilité de la Province qui devait le combler par des versements spéciaux majorés des intérêts, étalés sur la période de 40 ans commençant le 1^{er} janvier 1990. Dans les évaluations réglementaires suivantes, la valeur actualisée des versements spéciaux restants est traitée comme un actif.

Selon l'évaluation réglementaire au 1^{er} janvier 1998, la valeur actualisée des versements spéciaux était de 8,45 G\$ et le gain actuariel, de 6,78 G\$. Aux termes de l'entente de partenariat conclue entre la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et la Province, les partenaires ont décidé, par voie de négociations, de l'affectation du gain. Aux termes de l'entente intervenue le 18 avril 1998, les partenaires ont convenu de partager le gain actuariel de 6,78 G\$ et les gains futurs dans l'ordre suivant :

- i) un montant de 2,24 G\$ serait affecté à l'amélioration des prestations ;
- ii) les versements spéciaux sur le déficit actuariel antérieur à 1990 seraient éliminés, à un coût estimatif de 8,45 G\$;
- iii) un montant supplémentaire de 8,45 G\$, diminué de 2,24 G\$, serait affecté à l'amélioration des prestations ou à la réduction des cotisations des participants, sous réserve du consentement de la Province avant le 1^{er} avril 2001, ou à la constitution d'une réserve pour éventualités, selon la décision de la FEO.

À la suite de cette décision, une somme de 2,24 G\$ du gain a été affectée à l'amélioration des prestations prévues par le régime, et les 4,54 G\$ restants, à l'extinction de l'obligation de la Province de faire des versements spéciaux après le 30 novembre 2008; le gain actuariel a donc été réduit à néant. La valeur actualisée des versements spéciaux restants après l'affectation des gains s'établissait à 3,91 G\$ au 1^{er} janvier 1998.

Selon l'évaluation réglementaire au 1^{er} janvier 1999, la valeur actualisée des versements spéciaux restants est de 3,65 G\$ et le gain actuariel, de 3,52 G\$. Aux termes de l'entente susmentionnée intervenue en 1998, ce gain a entièrement été affecté à l'extinction de l'obligation de la Province d'effectuer des versements spéciaux après avril 1999.

L'évaluation réglementaire au 1^{er} janvier 2000 a déterminé que le gain actuariel s'établissait à 6,78 G\$ (4,54 G\$ en 2000).

10. COTISATIONS

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Participants		
Services courants	604 \$	612 \$
Rachats de services	11	8
	615	620
Province d'Ontario		
Services courants	601	592
Intérêts	42	43
Rachats de services	5	11
Versements spéciaux (note 9)	—	128
	648	774
Autres employeurs	9	9
Transferts provenant d'autres régimes de retraite	9	10
	18	19
	1 281 \$	1 413 \$

11. PRESTATIONS

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Rentes de retraite	2 215 \$	2 016 \$
Rentes d'invalidité	31	30
Prestations de décès	102	93
Remboursements	18	16
Transferts de la valeur actualisée	164	108
Transferts à d'autres régimes	11	15
	2 541 \$	2 278 \$

12. FRAIS D'ADMINISTRATION

a) Frais de placement

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Salaires et charges sociales	40,5 \$	31,8 \$
Frais de gestion externe des placements	34,3	34,8
Frais de garde	6,6	6,4
Locaux et matériel	6,6	6,5
Services de consultation	5,0	4,3
Services d'information	3,7	3,6
Communications et déplacements	2,1	1,8
Frais de vérification légale	0,3	0,3
Autres	1,0	1,1
	100,1 \$	90,6 \$

b) Frais liés aux services aux participants

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999
Salaires et charges sociales	20,9 \$	21,2 \$
Locaux et matériel	6,2	6,1
Services de consultation	2,4	2,2
Communications et déplacements	2,1	1,9
Rémunération du comité et du Conseil	0,2	0,2
Frais de vérification légale	0,2	0,2
Autres	0,7	0,8
	32,7 \$	32,6 \$

c) Rémunération des cadres

Ce tableau présente une information complète sur le salaire de base, la prime annuelle, les incitatifs à long terme et toute autre rémunération gagnés en 2000, 1999 et 1998 par le chef de la direction et les quatre autres cadres supérieurs les mieux rémunérés.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base	Prime annuelle ⁽¹⁾	Incitatifs à long terme ⁽³⁾	Assurance temporaire de groupe	Autre rémunération
Claude Lamoureux <i>Président et chef de la direction</i>	2000	389 169 \$	504 500 \$	790 100 \$	1 119 \$	9 600 \$ ⁽⁴⁾
	1999	357 637	196 100	131 900	1 033	9 600
	1998	349 077	177 600	0	964	9 600
Robert Bertram <i>Vice-président directeur, placements</i>	2000	302 800 \$	404 000 \$	627 000 \$	870 \$	13 962 \$ ⁽⁵⁾
	1999	276 309	102 600	101 800	798	13 343
	1998	269 053	63 200	0	777	13 209
Neil Petroff <i>Vice-président, placements sur indices internationaux, val. à rev. fixe et opér. en devises</i>	2000	196 130 \$	338 500 \$	451 900 \$	561 \$	0 \$
	1999	175 444	202 800	51 400	507	0
	1998	170 606	124 700	0	490	0
Morgan McCague <i>Vice-président, placements quantitatifs</i>	2000	186 384 \$	323 800 \$	460 000 \$	533 \$	0 \$ ⁽⁶⁾
	1999	164 863	188 000	53 200	476	3,218
	1998	155 037	162 900	0	448	3,009
Allan Reesor <i>Vice-président directeur, Services aux participants et Chef de l'information</i>	2000	237 976 \$	319 200 \$ ⁽²⁾	280 100 \$	682	4,808 \$ ⁽⁶⁾
	1999	195 619	100 900	40 797	564	3,792
	1998	188 736	94 400	59 600	545	3,654

⁽¹⁾ Les primes annuelles offertes aux spécialistes des placements sont calculées d'après le rendement global de la caisse, combiné au rendement par catégorie d'actif et au rendement individuel; ces rendements sont mesurés à la valeur ajoutée exprimée en dollars. Le rendement est comparé au rendement de référence sur des périodes quadriennales.

Les primes offertes aux autres membres de la direction dépendent de la réalisation d'objectifs généraux et divisionnaires annuels.

⁽²⁾ Comprend la prime annuelle reportée de 1999.

⁽³⁾ En 1999, le programme incitatif à long terme pour les spécialistes des placements a été redéfini à la suite d'une étude des pratiques de la concurrence. Le nouveau programme repose toujours sur le rendement obtenu sur des périodes quadriennales. Les primes initiales sont rajustées en fonction du taux de rendement global sur quatre ans et d'un facteur correspondant à l'excédent de la valeur globale ajoutée, exprimée en dollars, par rapport à un point de référence composé.

⁽⁴⁾ Allocation d'automobile.

⁽⁵⁾ Comprend une allocation d'automobile annuelle de 8 000 \$ et le paiement des congés non utilisés.

⁽⁶⁾ Paiement des congés non utilisés.

13. CONVENTION DE RETRAITE

La convention de retraite (CR) est établie dans une entente intervenue entre la Province d'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (les partenaires). Cette convention prévoit pour les participants certaines prestations qui leur seraient servies au titre du régime de retraite agréé si ce n'était des modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et à ses règlements; ces modifications ont pour effet de limiter les prestations prévues par un régime agréé au titre des périodes de service ultérieures à 1991 et de certaines périodes antérieures à 1992 mais décomptées après 1991.

La CR est administrée en fiducie distincte du régime de retraite agréé. Les partenaires ont nommé le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario fiduciaire de la CR.

La CR constituant une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et la valeur des prestations constituées et le déficit, présentés ci-dessous, n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers du régime de retraite agréé, lesquels figurent aux pages 26 à 28.

La CR est financée par répartition d'une partie des cotisations que les enseignants, la Province d'Ontario, les écoles privées désignées et les organismes désignés versent au Conseil. Cette partie est calculée selon un pourcentage que l'actuaire indépendant du Conseil fixe périodiquement de manière à couvrir les prestations à servir pendant les 12 prochains mois. En raison de la politique de capitalisation que les partenaires ont adoptée, l'actif continuera d'être sensiblement inférieur au passif.

De plus, comme il est difficile de prévoir le montant des prestations à verser au cours des 12 prochains mois, il est possible que l'actif ne suffise pas à les couvrir. En pareil cas, les prestations seront suspendues, et les cotisations seront majorées pour financer les versements échus au titre de la CR.

Le bilan sommaire de la CR, au 31 décembre, se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2000	1999
Actif net disponible pour le service des prestations		
Actif	2 200 \$	1 799 \$
Passif	(408)	(655)
	1 792 \$	1 144 \$
Prestations constituées et déficit		
Prestations constituées	305 900 \$	238 768 \$
Déficit	(304 108)	(237 624)
	1 792 \$	1 144 \$

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées sont conformes aux hypothèses utilisées par le régime, sauf que le taux d'actualisation hypothétique a été ajusté afin de refléter l'incidence de l'impôt remboursable de 50 % en vertu de la CR.

La valeur estimative des prestations constituées est très sensible aux augmentations de salaire, tant réelles qu'hypothétiques. Toute révision de l'hypothèse relative au taux d'augmentation des salaires influera fortement sur le passif relatif aux prestations futures. De plus, les prévisions quant au passif de la CR comportent un haut degré d'incertitude étant donné la variation du nombre des futurs participants ainsi que les modifications aux règlements de l'impôt sur le revenu relatifs aux rentes.

14. ENGAGEMENTS

Le régime s'est engagé à effectuer des opérations de placement dont le financement s'étendra sur quelques années conformément aux modalités convenues. Au 31 décembre 2000, ces engagements s'élevaient à 2 824 M\$ (1 634 M\$ en 1999).

AU 31 DÉCEMBRE 2000

VALEURS À REVENU FIXE

<i>(en millions de dollars)</i>				
Type	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
Obligations du gouvernement canadien	2001-2029	4,50-13,00	9 516 \$	9 467 \$
Obligations de sociétés canadiennes	2001-2049	0,00-16,00	1 988	1 997
Bons du Trésor du Canada	2001-2002	5,41-5,97	1 839	1 819
Effets de commerce	2001	5,71-5,93	549	548
Obligations de sociétés internationales	2003-2012	5,74-10,00	317	305
Obligations provinciales	2002-2016	5,50-9,75	267	270
Obligations canadiennes en devises	2001-2085	4,40-13,00	213	220
Dépôts à terme	2001	5,50-5,70	133	133
Instruments décotés	2001	5,47-5,80	113	111
Titres achetés en vertu de conventions de revente	2001	2,00-6,30	1 948	1 946
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	2001	5,75-6,45	(3 578)	(3 572)

DÉBENTURES DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

<i>(en millions de dollars)</i>				
Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût	
2001 à 2006	9,00-15,00	6 186 \$	5 170 \$	
2007 à 2012	10,00-16,00	9 155	6 661	
Total des débentures, déduction faite des intérêts courus		15 341	11 831	
Intérêts courus		374	374	
Total		15 715 \$	12 205 \$	

AU 31 DÉCEMBRE 2000

ACTIONS DE SOCIÉTÉS (en millions)

Émetteur	Actions	Juste valeur \$
Nortel Networks Corporation	37,8	1 823,9
Nexen Inc.	21,4	791,4
Banque Royale du Canada	9,4	476,7
La Banque Toronto-Dominion	8,4	366,4
Encal Energy Ltd.	31,1	331,6
Banque de Montréal	4,2	328,4
BCE Inc.	7,6	328,1
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,5	326,1
Corporation Financière Manu-Vie	6,8	317,8
AT&T Canada Inc.	6,9	299,7
Maple Leaf Foods Inc.	37,9	299,2
Enron Corp.	2,2	279,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,7	263,3
Sun Life Financial Services of Canada Inc.	6,2	248,7
Alcan Aluminium Limitée	4,7	242,4
Canadien Pacifique Limitée	5,5	234,5
Petro-Canada	5,1	194,1
WestJet Airlines Ltd.	8,3	192,8
Alberta Energy Company Ltd.	2,6	184,9
Celestica Inc.	2,2	177,3
Talisman Energy Inc.	2,8	155,6
Bombardier Inc.	6,3	146,7
Barrick Gold Corporation	5,9	145,3
Thomson Corporation, The	2,5	144,8
Suncor Energy Inc.	3,6	136,1
Gulf Canada Resources Limited	17,8	135,9
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,1	135,5
TELUS Corporation	2,9	117,9
TransCanada PipeLines Limited	6,6	112,9
HSBC Holdings	5,0	110,2
Total Fina SA	0,6	109,3
Ballard Power Systems Inc.	1,1	103,3
Canadian Natural Resources Limited	2,4	101,6
Enbridge Inc.	2,3	101,2
Shaw Communications Inc.	2,9	99,0
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	0,8	97,1
Abitibi-Consolidated Inc.	7,0	95,9
ENI SpA	9,7	93,2
United Dominion Industries Limited	5,1	91,0
Compagnie pétrolière impériale Limitée	2,3	89,6
Power Corporation du Canada	2,4	89,1
Akzo Nobel NV	1,1	86,7
Inco Limited	3,2	86,4
ING Groep NV	0,7	86,4
Research In Motion Limited	0,7	85,5
BAE Systems PLC	9,9	84,8

ACTIONS DE SOCIÉTÉS (en millions)

Émetteur	Actions	Juste valeur \$
NewPower Holdings, Inc. (bons de souscription)	5,7	83,2
XTRA Corporation	1,1	81,7
Veba AG	0,9	80,8
Placer Dome Inc.	5,5	79,2
Clarica Life Insurance Co.	1,9	78,4
C-MAC Industries Inc.	1,2	77,4
Anderson Exploration Ltd.	2,3	77,4
BioChem Pharma Inc.	1,6	76,7
Hitachi Ltd.	5,6	75,2
Kirby Corporation	2,3	73,6
Bayer AG	0,9	73,5
Telefonos de Mexico SA	1,1	73,3
Westcoast Energy Inc.	2,0	73,2
Magna International Inc.	1,2	72,6
Loblaw Companies Limited	1,4	70,4
Seagram Company Ltd., The	0,9	70,3
Zurich Financial Services Group, The	0,1	69,8
Banque Nationale du Canada	2,6	69,5
Corporation Financière Power	2,0	69,1
Telecom Italia SpA	5,8	68,4
Matsushita Electric Works, Ltd.	1,9	67,6
Telefonica, SA	1,5	65,5
NOVA Chemicals Corporation	2,3	65,0
Shell Transport & Trading Company	5,1	63,3
Novartis AG	0,02	61,9
Portugal Telecom SA	4,5	61,5
Unilever PLC	4,8	61,4
Aventis SA	0,5	59,4
TransAlta Corporation	2,7	59,3
Lindsay Manufacturing Co.	1,7	58,9
Nokia OYJ	0,9	58,1
Mackenzie Financial Corporation	2,1	57,3
George Weston Limited	0,7	56,2
Daiichi Pharmaceutical Co., Ltd.	1,2	55,7
Rogers Communications Inc.	2,2	55,2
Deutsche Bank AG	0,4	54,6
Australia & New Zealand Banking Group Limited	4,5	54,1
Trizec Hahn Corporation	2,3	53,4
Allied Irish Banks plc	3,1	53,3
Jardine Strategic Holdings PLC	12,2	53,2
Wolters Kluwer	1,3	52,4
Cheung Kong (Holding) Ltd.	2,7	52,3
Quebecor World Inc.	1,4	51,3
Shell Canada Limitée	1,3	50,4
Royal Bank of Scotland Group	1,4	50,1
Alcatel	0,6	50,1

Note: Pour obtenir la liste complète des sociétés, veuillez consulter notre site Web à www.otpp.com.

DÉBENTURES CONVERTIBLES ET ÉCHANGEABLES

(en millions de dollars)

Émetteur	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)
Corporation Financière Power 8,0% échéant le 30 avril 2014	85,5	529,8
PDFB Investments Inc. 3,25% échéant le 12 mars 2018	89,1	254,6

AU 31 DÉCEMBRE 2000

PORTEFEUILLE IMMOBILIER

Propriété	Superficie totale en pi ²	Participation réelle
<i>(en milliers)</i>		
Centres commerciaux régionaux, au Canada		
Catarauqui Town Centre, Kingston	580	50 %
Champlain Place, Dieppe	729	100 %
Chinook Centre, Calgary	1 056	100 %
Don Mills Shopping Centre, Toronto	420	100 %
Eastgate Square, Hamilton	578	100 %
Erin Mills Town Centre, Mississauga	759	50 %
Fairview Mall, Toronto	883	50 %
Fairview Park Mall, Kitchener	746	100 %
Fairview Pointe Claire, Montréal	1 044	50 %
Georgian Mall, Barrie	533	100 %
Hillcrest Mall, Richmond Hill	558	100 %
Intercity Shopping Centre, Thunder Bay	455	100 %
Le Carrefour Laval, Montréal	1 183	100 %
Les Galeries D'Anjou, Montréal	1 011	50 %
Les Promenades St. Bruno, Montréal	1 036	100 %
Lime Ridge Mall, Hamilton	827	100 %
Market Mall, Calgary	754	50 %
Markville Shopping Centre, Markham	954	100 %
Masonville Place, London	684	100 %
McAllister Place, St. John	471	100 %
Midtown Plaza/Village, Saskatoon	687	100 %
New Sudbury Centre, Sudbury	496	100 %
Pacific Centre, Vancouver	1 348	50 %*
Polo Park Mall, Winnipeg	1 197	100 %
Regent Mall, Fredericton	446	100 %
Richmond Centre, Vancouver	488	100 %
Rideau Centre, Ottawa	692	31 %
Sherway Gardens, Toronto	979	100 %
Southland Mall, Regina	423	100 %
The Promenade, Toronto	693	50 %
Toronto Eaton Centre, Toronto	1 559	100 %
Victoria Eaton Centre, Victoria	406	100 %
Woodbine Centre, Toronto	682	60 %

* Participation augmentée à 100 % après la fin de l'exercice

Propriété	Superficie totale en pi ²	Participation réelle
<i>(en milliers)</i>		
Immeubles de bureaux au Canada		
1 Queen Street East et 20 Richmond Street East, Toronto	503	50 %
Granville Square, Vancouver	398	100 %
Pacific Centre Office Complex, Vancouver	1 537	50 %*
Shell Centre, Calgary	681	50 %
Toronto-Dominion Centre Office Complex, Toronto	4 437	50 %*
Toronto Eaton Centre Office Complex, Toronto	1 899	100 %
Waterfront Centre, Vancouver	395	100 %
Yonge Corporate Centre, Toronto	661	50 %
Centres commerciaux régionaux, aux États-Unis		
Broward Mall, Fort Lauderdale, Floride	1 000	100 %
Dover Mall, Dover, Delaware	834	100 %
Galleria at White Plains, White Plains, New York	885	100 %
Golden East Crossing, Rocky Mount, Caroline du Nord	584	100 %
Gwinnett Place, Duluth, Géorgie	1 249	33 %
Kitsap Mall, Silverdale, Washington	715	49 %
Lakewood Center, Lakewood, Californie	2 044	49 %
Los Cerritos Center, Cerritos, Californie	1 302	49 %
Northpark Mall, Ridgeland, Mississippi	958	100 %
Redmond Town Center, Redmond, Washington	1 119	49 %
Stonewood Mall, Downey, Californie	929	49 %
The Esplanade, Kenner, Louisiane	911	100 %
Town Centre at Cobb, Kennesaw, Géorgie	1 273	33 %
Washington Square, Tigard, Oregon	1 239	49 %

SOCIÉTÉS FERMÉES ET PARTENARIATS

Absolute Return Fund Ltd.
 Apaquogue Limited
 ARC Canadian Energy Venture Fund
 BC European Capital V
 BC European Capital VI
 BC European Capital VII
 CACF Limited
 DLJ Merchant Banking Partners II, L.P.
 Exxel Capital Partners V, L.P.
 Friedrich Grohe AG
 Hicks, Muse, Tate & Furst Latin America Fund, L.P.
 Magnatrx Corp.

Maple Leaf Sports & Entertainment
 Maple Partners Financial Group
 Morgan Stanley Real Estate Fund III International L.P.
 Newcastle Capital Management Inc.
 Providence Equity Partners Fund II, L.P.
 Providence Equity Partners Fund III, L.P.
 Schroder Asian Properties L.P.
 Shoppers Drug Mart Inc.
 The Macerich Company
 The Third Hermes UK Focus Fund
 Trimac Corporation

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en millions de dollars)</i>	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET											
Produits											
Revenu de placement	6 211 \$	10 121 \$	5 137 \$	7 246 \$	7 436 \$	5 656 \$	528 \$	5 907 \$	2 145 \$	3 843 \$	1 031 \$
Cotisations											
Participants/transferts	624	630	612	591	620	636	732	689	711	651	559
Province de l'Ontario	657	655	653	649	673	669	704	712	740	663	587
– versements spéciaux	—	128	492	456	152	—	—	—	438	270	187
Total des produits	7 492	11 534	6 894	8 942	8 881	6 961	1 964	7 308	4 034	5 427	2 364
Charges											
Prestations versées	2 541	2 278	2 103	1 802	1 520	1 261	1 130	1 001	921	829	760
Frais de placement	100	91	67	59	40	30	25	20	14	7	1
Frais des services aux participants	33	33	32	31	29	27	26	24	23	18	19
Distribution du gain	—	—	—	—	—	—	—	325	—	—	—
Total des charges	2 674	2 402	2 202	1 892	1 589	1 318	1 181	1 370	958	854	780
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	4 818	9 132	4 692	7 050	7 292	5 643	783	5 938	3 076	4 573	1 584
ACTIF NET											
Valeurs à revenu fixe	13 319 \$	17 304 \$	11 476 \$	10 276 \$	10 622 \$	12 509 \$	11 409 \$	17 569 \$	19 007 \$	19 199 \$	18 129 \$
Actions – canadiennes	17 739	19 885	17 613	19 433	17 367	12 218	9 943	7 510	3 217	2 618	520
– étrangères	23 141	21 759	24 015	19 955	16 005	12 287	10 714	7 035	3 253	1 796	807
Placements sensibles à l'inflation											
– marchandises	2 098	1 090	401	126	—	—	—	—	—	—	—
– immobilier	6 201	2 815	1 582	1 561	1 272	925	694	608	451	180	—
– produits à taux réels	9 545	4 239	3 019	1 597	1 066	1 064	653	548	457	16	—
Placements, montant net	72 043	67 092	58 106	52 948	46 332	39 003	33 413	33 270	26 385	23 809	19 456
Somme à recevoir de la Province de l'Ontario	1 251	1 252	1 233	1 262	1 286	1 308	1 338	1 362	1 323	1 190	945
Autres éléments d'actif	13 159	7 040	5 391	8 537	3 293	1 586	622	36	72	10	—
Total de l'actif	86 453	75 384	64 730	62 747	50 911	41 897	35 373	34 668	27 780	25 009	20 401
Passif	(13 332)	(7 081)	(5 559)	(8 268)	(3 482)	(1 760)	(879)	(957)	(7)	(312)	(277)
Actif net	73 121 \$	68 303 \$	59 171 \$	54 479 \$	47 429 \$	40 137 \$	34 494 \$	33 711 \$	27 773 \$	24 697 \$	20 124 \$
Réserve pour nivellement	(4 341)	(8 316)	(4 788)	(5 578)	(4 416)	(1 907)	(252)	(2 947)	(414)	(883)	709
Valeur actuarielle de l'actif net	68 780	59 987	54 383	48 901	43 013	38 230	34 242	30 764	27 359	23 814	20 833
Prestations constituées	58 556	52 105	48 636	44 457	41 833	38 744	36 848	33 998	30 781	27 479	24 391
Excédent (déficit)	10 224 \$	7 882 \$	5 747 \$	4 444 \$	1 180 \$	(514)\$	(2 606)\$	(3 234)\$	(3 422)\$	(3 665)\$	(3 558)\$
RENDEMENT (%)											
Taux de rendement	9,3	17,4	9,9	15,6	19,0	16,9	1,7	21,7	8,9	19,6	5,6
Point de référence	5,3	17,6	11,9	15,6	18,1	17,2	(0,3)	20,5	8,0	15,4	(7,8)
Objectif à long terme	7,7	7,1	5,5	5,2	6,7	6,2	4,7	6,2	6,6	8,3	9,5

Président et chef de la direction

Claude Lamoureux

Vice-président directeur, Placements

Robert Bertram

Vice-président principal, Actions

Brian Gibson

Vice-président, Associations stratégiques

Roy Graydon

Vice-président principal, Placements sur indices internationaux, valeurs à revenu fixe et opérations en devises

Neil Petroff

Vice-président, Valeurs à revenu fixe

Sean Rogister

Vice-présidente, Indices boursiers internationaux

Barbara Trott

Vice-président principal, Placements quantitatifs

Morgan McCague

Vice-président, Portefeuilles des grands marchés canadiens

Marcus Dancer

Vice-président principal, Recherches et économique

Leo de Bever

Vice-président, Développement des affaires nouvelles

Russ Bruch

Vice-président, Services de banque d'affaires

Dean Metcalf

Vice-président directeur, Services aux participants et Chef de l'information

Allan J. Reesor

Vice-présidente, Services à la clientèle

Rosemarie McClean

Vice-président, Services SIG aux participants

Phil Nichols

Vice-président, Finances

Andrew Jones

Vice-président, Ressources humaines et affaires externes

John Brennan

Vice-président, Vérification interne

Peter Maher

Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire

Roger Barton

THE CADILLAC FAIRVIEW CORPORATION LIMITED

Portefeuille immobilier

Président et chef de la direction

Peter Sharpe

Vice-président directeur et chef de l'exploitation, Portefeuilles

Brian Muzyk

Vice-président au portefeuille, Est du Canada

Normand Blouin

Vice-président au portefeuille, région du Grand Toronto

Tony Grossi

Vice-présidente au portefeuille, Ontario

Linda Gray

Vice-président au portefeuille, États-Unis

Alan Carlisle

Vice-président au portefeuille, région Ouest

Ron Wratschko

Vice-président directeur, Commerce électronique et systèmes d'information

Ronald Peddicord

Vice-président et chef de la technologie, Technologie

Scot Adams

Vice-président directeur et chef des finances, Finance et fiscalité

Ian MacKellar

Vice-président directeur, chef du contentieux, Contentieux

Peter Barbeta

Immeubles de bureaux et Centres commerciaux

Vice-président directeur, Expansion

Michael Kitt

Vice-président, Architecture et design

Rudy Adlaf

Vice-président, Direction des projets et Services environnementaux

David Handley

Vice-président, Expansion, Immeubles de bureaux

John Sullivan

Vice-président, Placements

Andrea Stephen

Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et vos suggestions au sujet du présent rapport, ou de tout autre aspect de notre programme de communications. Prière d'appeler Lee Fullerton, directrice, Communications, au 416 730-5347. Courriel: communications@otpp.com

Services des communications
Conseil du régime de retraite

des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, Rue Yonge, Toronto (Ontario) M2M4H5

Sans frais d'interurbain: 1-877-812-7989
Communications locales: 416 228-5900

www.otpp.com